

PV des délibérations

Séance du 17 Février 2022

L'an 2022 et le 17 Février à 20 heures, le Conseil Municipal d'Avaray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MEZILLE Jean-François, Maire

Présents : M. MEZILLE Jean-François, Maire, M. SAUVAGE Didier, Mme BRIN Patricia, M. ALDEBERT Vincent, Mme BERTHOT Armelle, M. PRIOU Stéphane, M. FERNANDEZ Edgard, Mme LEGRAND Anne-Claire, M. MÉRIEUX Dominique, Mme BAUCHER Soline, M. BLANCHER Denis, M. RONNAY Pascal

Excusés ayant donné procuration : M. BACHET Patrice à M. PRIOU Stéphane, Mme LESIEUR Priscilla à M. FERNANDEZ Edgard

Absente : Mme MARCHISET Hélène

A été nommée secrétaire : Mme BERTHOT Armelle

Approbation du compte rendu du 20/01/2022

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
14		

Panneau d'affichage

Proposition de la CCBVL : un panneau simple avec gestion de la CC à laquelle on verra nos programmations et publications (seront également envoyées vers tous les panneaux de la CC et de même vers le panneau d'Avaray.) Cela entraîne une bonne lisibilité de ce qui a lieu dans la CC.

Il nous faut trouver l'emplacement et l'alimenter électriquement. (Probablement devant le café)

Ne peut pas être branché sur un lampadaire.

La commune fournit le support et l'alimentation électrique, le panneau, lui est gratuit.

M. PRIOU soulève l'idée de l'installer près de la salle des fêtes. (M. BLANCHER ira voir ce qui est possible)

Un créneau horaire sera défini pour éviter la pollution lumineuse de nuit.

M. MÉZILLE en profite pour faire un point sur l'éclairage public et rappelle que de juin à septembre, l'éclairage est supprimé, comme pour les années précédentes.

Le conseil décide des horaires : 6h30 à 23h00. Les réglages seront effectués prochainement.

Le coût du dé en béton est à la charge de la commune + installation (en attente des devis)

Contentieux réf : 2022-05

Le tribunal administratif a opté pour une médiation dans le cadre de « l'affaire Sauvage ».

Il s'agit de trouver un accord, un compromis à l'aide d'un médiateur. M. ALDEBERT pense que l'idée est intéressante, mais rappelle que les ABF ont une ligne très claire.

Médiation acceptée et votée à l'unanimité : 13

(M. SAUVAGE est sorti)

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
13		

Affaires Diverses

- Suite au départ de Mme MARCHISET du Conseil Municipal (pour cause de déménagement), il va falloir repenser l'organisation de la communication.

De nouvelles adresses mails seraient créées @avaray.fr.

- M. MÉZILLE souhaiterait recenser l'ensemble des terres exploitées de la commune. Il demande leur soutien à Messieurs SAUVAGE et PRIOU, qui acceptent volontiers de transmettre ces informations.
Cela permettrait de tout mettre à jour (terres mais aussi chemins)

- Question du Ru Dans le parcours du rû qui rentre dans la propriété de M. Letant il existe un partage des eaux entre l'étang et le rû , un trou a été fait par les ragondins, provoquant une fuite importante vers les terrains en contrebas

Un courrier serait envoyé à tous les propriétaires de terrains bordant le pisse-vache pour qu'ils soient vigilants à l'entretien.

Tout cela dysfonctionne depuis une dizaine d'années, mais les propriétaires s'apercevront vite du changement, dès que l'ensemble des bords aura été nettoyé par leurs soins.

- Un point est également fait sur la gestion du Lien.

La communication se fait mal depuis le passage à la CC Terre de Loire.

Des travaux qui avaient été entrepris sur le Lien ont cependant porté leurs fruits.

- Point SACEM / Fête de la musique

- Théâtre spectacle du 19 février 2022 : déjà une trentaine de réservations

- Un dossier va être monté pour l'installation au Port au Vin d'une aire à vélo (avec recharge et outils) à proximité de la piste cyclable.

Il s'agit d'une proposition de la CC et l'installation serait à sa charge.

A l'étude pour l'instant

M. MÉRIEUX expose ses recherches d'informations sur les poubelles. Devis 2 650€ pour 7 poubelles (en attente d'autres devis).

Le conseil propose de faire l'essai d'une poubelle à chien (avec des sacs) sur la place de l'Eglise.

M. MÉRIEUX demande au conseil de mettre à l'ordre du jour la remise en état de fonctionnement du rideau pour le local des employés communaux. (Les devis seront présentés au prochain conseil)

M. MÉRIEUX soulève le problème des vaches de M. MALFRAY aux abords du cimetière. L'état de la route est dramatique.

M. SAUVAGE explique que l'écoulement des eaux de sources coulent naturellement vers la Loire. Il ajoute que des gravats déposés dans les chemins agricoles posent problème aux agriculteurs.

Mme BAUCHER pose la question de la réfection des bandes de Stop au Port au Vin et de la Rue du Brenot.

Réponse ; les bords vont effectivement être refaits.

M. ALDEBERT demande si l'installation de l'aire à vélo ne serait pas plus judicieuse près de notre borne wifi. Les toilettes et l'accès à l'eau déjà sur place.

M. PRIOU demande où se procurer le calendrier du passage des poubelles. M. MÉZILLE renvoie vers l'application du SIOM.

M. PRIOU regrette que les fils pendent et soient coupés en dépit du bon sens lors du passage des installateurs de la fibre.

Regrette également le manquement du Conseil Général quant au suivi des travaux.

M. BLANCHER signale que cette semaine les poubelles n'ont pas été ramassées (rue du Buisson Gérôme).

Dans ce cas, il faut prévenir le maire.

M. FERNANDEZ informe qu'Enedis va installer 7 groupes électrogènes le temps de travaux de mise en conformité. Il n'y aura aucune coupure de courant, ni aucune gêne.

M. FERNANDEZ donne des nouvelles du mur du château qui s'est effondré. Pour l'instant, rien ne sera fait.

La séance est levée à 22h20

Le secrétaire,
Mme Armelle BERTHOT

En mairie, le 03/03/2022
Le Maire
M. Jean-François MEZILLE